

Survolo

Le journal de la MRC de Charlevoix



Édition octobre 2025

Programmation du service d'évaluation foncière	Page 2
Mobilité Charlevoix	Page 3
Plan régional des milieux humides	Page 4
Gestion des cours d'eau	Page 4
Renouvellement de la politique culturelle	Page 5
Préserver la mémoire de la Galette	Page 5
Rencontre avec Jérôme Dupras	Page 6
L'implication citoyenne	Page 7
Le repreneuriat, une voie prometteuse	Pages 8-9
Le mystère des couleurs d'automne	Page 10
Gestion des matières résiduelles	Page 11

Programmation du service d'évaluation foncière



Par Luc Larouche,
technicien en évaluation
et responsable
du service d'évaluation



Nos inspecteurs
sont munis d'un
dossard et de leur
carte d'identité en
tout temps afin
d'être faciles à
identifier.

Des visites d'inspection dans votre municipalité cet automne

Le service d'évaluation de la MRC de Charlevoix prodèdera :

- Vérifier les permis de construction, rénovation ou démolition émis récemment.
- Inspecter certains bâtiments dont l'évaluation n'a pas été mise à jour depuis plus de 8 ans (inventaire du milieu).
- Visite des ventes qui ont eu lieu au cours de la dernière année (enquête de vente).

Nos inspecteurs en évaluation à la MRC sont :



**Daniel
Marier**
418 435-2639,
poste 6008



**Dominique
Tremblay**
418 435-2639,
poste 6031



**Rénaud
Duchesne**
418 435-2639,
poste 6033



Nouveaux rôles d'évaluation à L'Isle-aux-Coudres et Les Éboulements dès janvier 2026

À partir du 1^{er} janvier 2026, les nouveaux rôles d'évaluation foncière entreront en vigueur pour les municipalités de L'Isle-aux-Coudres et Les Éboulements. Si vous souhaitez contester la nouvelle valeur de votre propriété, vous pourrez le faire entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2026.

- Pour faire une demande de révision, utilisez le formulaire disponible sur notre site Internet.
- La demande doit être signée par tous les propriétaires de l'immeuble, s'il y en a plusieurs.
- Des frais sont exigés pour traiter la demande.

Confection et équilibrage

Il y aura confection et analyse au courant de l'année 2026 des rôles suivants:
Baie-Saint-Paul, Saint-Hilarion et TNO. Ces rôles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Mobilité Charlevoix, une organisation en mouvement!



Par Karine Horvath,
directrice générale de la
MRC et administratrice de
Mobilité Charlevoix



Lancé en 2018 par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, Mobilité Charlevoix vise à planifier et à gérer le transport terrestre de personnes sur l'ensemble du territoire de Charlevoix. Sa coordination est assurée par la Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC), un organisme à but non lucratif relevant d'un conseil d'administration où la MRC occupe deux sièges. En tant que guichet unique, cet organisme est responsable du développement et de la promotion de l'offre en mobilité collective. Pour la MRC de Charlevoix et pour la région, une telle offre en transport collectif représente un levier important de développement socioéconomique.

En favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), le choix du transport collectif a également des retombées positives sur l'environnement.



Un bilan positif

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'utilisateurs et de passages n'a cessé d'augmenter, atteignant plus de 35 000 passages en 2024 pour le territoire de la MRC de Charlevoix seulement, et plus de 84 000 pour l'ensemble de la grande région de Charlevoix.

Des services et des tarifs avantageux

- Offert du lundi au vendredi
- Tarif de 5 \$ par passage
- Passe étudiante disponible
- Plusieurs circuits et destinations sont proposés permettant de profiter de festivals, spectacles, événements ou activités ponctuelles.
- Desserte interrégionale reliant Baie-Saint-Paul, Clermont et La Malbaie via les navettes Inter-Fleuve (route 362) et Inter-Monts (route 138) (aucune réservation requise).
- Navette urbaine disponible sur réservation sur le territoire de la ville de Baie-Saint-Paul.
- Desserte locale couvrant les municipalités de L'Isle-aux-Coudres, Petite-Rivière-Saint-François, Les Éboulements, Saint-Urbain et Saint-Hilarion.
- Réservation obligatoire 24 h à l'avance

Saviez-vous que...

Les frais d'exploitation de Mobilité Charlevoix s'élèvent à plus de 2 M\$ annuellement. Les revenus proviennent principalement du ministère des Transports et de la Mobilité durable (68 %), des MRC et municipalités (14 %) et des usagers (11 %).

Le site Internet a été actualisé et amélioré pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Il présente de façon claire et conviviale les services offerts, les circuits, les horaires, les tarifs, les coordonnées ainsi qu'une foire aux questions bonifiée.

Mobilité Charlevoix

Pour information, réservation et pour
bénéficier du service de transport adapté :

418 400-8080, poste 1
mobilitecharlevoix.ca



Le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)



Par Marylène Thibault, ^{urb}
coordonnatrice à
l'aménagement du territoire



Dans le cadre d'une nouvelle obligation provinciale, la MRC de Charlevoix a élaboré un **Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**, en collaboration avec l'OBV Charlevoix-Montmorency. Ce travail a permis de délimiter et caractériser plusieurs milieux humides, d'identifier des enjeux, des sites d'intérêt et des priorités de restauration.

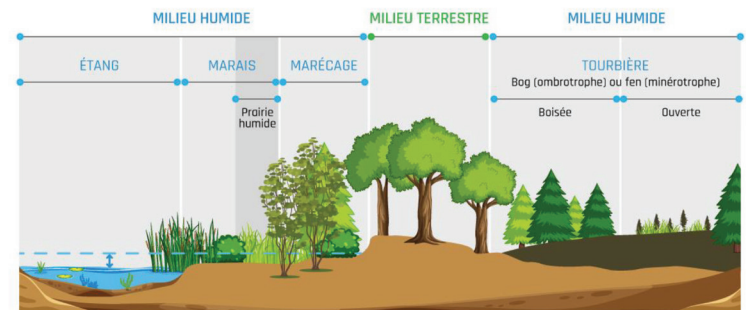
À l'issue de cette démarche, six milieux humides ont été ciblés pour des actions ou des mesures d'aménagement : la Réserve naturelle Rivière-des-Vases, les Battures et le secteur des Battures et le milieu humide en bordure de la rue Leclerc à Baie-Saint-Paul, le parc de la Roche à Caya, le Bout-d'en-Bas et la Tourbière à L'Isle-aux-Coudres.

Rappelons que le PRMHH ne remplace pas la législation provinciale encadrant les interventions dans ces milieux. Pour tout projet, informez-vous auprès de votre municipalité.

Saviez-vous que...

Les milieux humides jouent un rôle crucial dans nos milieux en participant à la filtration de l'eau, à la régulation des crues et des inondations, à la diminution de l'érosion et à la recharge des nappes phréatiques. Ils renferment une diversité importante d'espèces fauniques et floristiques en leur offrant habitat et nourriture.

LES MILIEUX HUMIDES



Illustration, source : PRMHH du Val-St-François.

La gestion des cours d'eau : l'eau, une ressource à protéger!



Par Alexandre Souillat,
aménagiste



L'eau est une ressource naturelle importante et il est de notre responsabilité de préserver cette richesse collective afin d'assurer sa disponibilité et sa qualité pour les générations actuelles et futures.

Saviez-vous qu'il est interdit d'intervenir dans un cours d'eau sans autorisation?

Qu'il s'agisse de la gestion d'une obstruction à l'écoulement naturel des eaux (urgente ou non, y compris les barrages de castors), d'une intervention requise pour entretenir le cours d'eau de manière préventive ou d'un projet d'aménagement d'un cours d'eau, la demande d'intervention doit être faite auprès de la MRC ou de votre municipalité locale afin de faire une analyse adéquate de la situation. Des autorisations municipales, régionales ou même provinciales seront très probablement requises pour votre projet, ainsi que l'accompagnement d'ingénieurs.

La page Internet de la MRC sur la gestion des cours d'eau a été mise à jour pour faciliter la préparation de votre demande : <https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/gestion-des-cours-deau/>. Vous y trouverez les coordonnées des gestionnaires municipaux et des documents pour adopter de bonnes pratiques, notamment sur les rives. Pour plus d'informations, contactez Alexandre Souillat, aménagiste et coordonnateur régional de la gestion des cours d'eau, au 418 435-2639 poste 6030 ou à asouillat@mrccharlevoix.ca.



Barrage de castor sur le TNO

Renouvellement de la Politique de développement culturel



Par Annie Vaillancourt,
agente de
développement culturel



Le 18 septembre dernier se tenait, à l'église de Saint-Irénée, une consultation réunissant divers acteurs du milieu des arts, de la culture et du patrimoine. Cette consultation s'inscrit dans le cadre du processus de renouvellement de la politique de développement culturel de la MRC de Charlevoix, mené conjointement avec la MRC de Charlevoix-Est. Cette collaboration témoigne des liens étroits entre les deux territoires et de la présence d'intervenants œuvrant à l'échelle régionale. L'expertise et la connaissance variées des participants ont permis d'enrichir la réflexion collective, ce qui permettra de façonner une politique culturelle qui répondra aux besoins de la communauté et assurera la vitalité de la culture en Charlevoix.

Les éléments recueillis et les propos partagés au cours de cette consultation serviront à :

- Établir un diagnostic collectif du milieu culturel actuel;
- Imaginer l'avenir et définir une vision commune du développement culturel;
- Identifier des pistes d'actions concrètes pour réaliser cette vision.



Consultation du 18 septembre 2025

L'adoption de la
nouvelle politique est
prévue à l'automne 2026.

Préserver la mémoire de la Galette : une démarche de requalification en cours

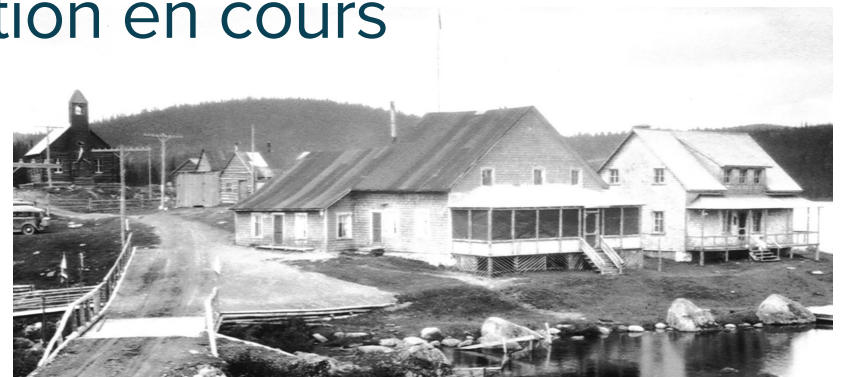


Par Marylène Thibault, urb
coordonnatrice à
l'aménagement du territoire



La MRC, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la firme d'architecture de Marie-Josée Deschênes, est engagée depuis juillet dans une démarche de réflexion sur l'avenir de la chapelle de la Galette. Ce bâtiment, fermé depuis quelques années et aujourd'hui en mauvais état, pourrait retrouver sa vitalité grâce à un projet de restauration.

Située sur le chemin de Saint-Urbain, qui relie Charlevoix au Saguenay, la Galette est un hameau chargé d'histoire. Autrefois, ce secteur servait de relais pour les postiers et voyageurs qui empruntaient cette route longue et difficile. On y construisit ensuite une auberge modeste accueillant chasseurs, pêcheurs et voyageurs. Le hameau de la Galette est né à partir des années '20 du développement d'un ancien club de pêche privé. Aujourd'hui en longeant la route 381, on peut encore apercevoir l'ancienne auberge, devenue chalet privé, ainsi que plusieurs autres chalets de l'époque. Parmi ces bâtiments, la chapelle de la Galette, érigée en 1930 à partir de billes d'épinettes noires locales, se distingue par sa simplicité et son charme rustique.



Camp La Galette (la chapelle est visible au fond)

Construite en bois, un matériau renouvelable et malléable, la chapelle représente un patrimoine précieux qu'il serait possible de restaurer. Ce projet est une occasion unique de préserver un pan de notre histoire locale tout en impliquant la communauté dans sa revitalisation. Des consultations citoyennes sont d'ailleurs prévues dans les prochains mois. Demeurez à l'affût !

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur le projet, contactez Annie Vaillancourt ou Marylène Thibault au 418 435-2639 ou à avallancourt@mrccharlevoix.ca | mthibault@mrccharlevoix.ca.

Transition socioécologique : rencontre avec le chercheur Jérôme Dupras



Par Josée Bouchard,
M.ATDR, conseillère
en transition climatique



Par Philippe Carrier-Moisson,
conseiller en développement
sociale et co-coordonnateur
du DSI Charlevoix



“On protège ce qu’on
aime et on aime ce
que l’on connaît.”

— Jérôme Dupras



Le 4 septembre dernier, nous avons eu le privilège d’entendre une conférence de Jérôme Dupras, professeur-chercheur en économie écologique et membre des Cowboys Fringants. Sa conférence abordait les défis climatiques auxquels le Québec fait face et explorait comment l’économie peut évoluer pour respecter les limites de la biosphère tout en maintenant une qualité de vie durable. En marge de la conférence, nous lui avons posé ces quelques questions* :

Josée : Comment les pouvoirs locaux, comme les MRC et les municipalités, peuvent-ils aider à protéger l’environnement tout en répondant aux besoins sociaux et économiques?

Jérôme : La crise environnementale est globale et je crois que la solution est dans l’action locale. La vraie première ligne, celle qui va devoir répondre aux effets premiers de cette crise, c’est l’échelle locale. C’est celle qui est la mieux placée parce qu’on y retrouve une expertise qui connaît la réalité du terrain. Et à mon avis, le meilleur levier pour s’attaquer aux enjeux environnementaux, ce sont les schémas d’aménagement et de développement des MRC. C’est là qu’on est capable d’avoir un partage des enjeux, des données et le savoir des acteurs locaux. En ce sens-là, les plans sur les milieux humides, les plans climat, les plans de développement de la zone agricole, par exemple, sont des occasions de fédérer les acteurs. Ce sont des opportunités pour mettre en place des solutions qui répondent aux besoins locaux.

Philippe : Quels sont les facteurs de succès afin de réaliser une transition juste, c’est-à-dire qui tient compte des inégalités sociales face aux changements climatiques ?

Jérôme : Lorsque l’on met en place les grands chantiers de la transition (énergie, électrification des transports, nouveaux régimes forestiers, etc.), il faut penser au secteur économique, mais aussi aux communautés. Il faut aller au-delà de ce que dictent les marchés. On doit être audacieux en créant une nouvelle économie qui, par exemple, fera une gestion de nos forêts de manière à conserver le carbone, tout en faisant travailler les gens. La seule façon de rendre cette économie pérenne, c’est d’avoir une acceptabilité sociale à l’échelle régionale et d’en faire un projet collectif. Je pense qu’un réel courage, pour une transition juste, c’est de se dire que plus on attend, plus il y aura des impacts à moyen et long terme. Il n’y a pas seulement des impacts économiques sur nos communautés, il y a actuellement une fragilisation du tissu social, de la santé des gens et celle des écosystèmes.

Josée : Selon vous, comment mobiliser efficacement la population face à l’ampleur des défis écologiques, sans tomber dans le découragement ou l’inaction?

Jérôme : À mon avis, il ne faut ni se mettre la tête dans le sable ni éviter les questions difficiles. Ces jours-ci, il y a plein de questions sur le développement de l’économie, ou la tarification carbone, par exemple. La mobilisation peut se faire autour de ces enjeux-là, mais pour moi, ce qui donne le plus de potentiel pour fédérer les gens, ce sont des éléments qui sont positifs. Donc, développer une relation avec son milieu, une relation avec le territoire, une relation avec la nature. Moi, ce que je prêche, c’est d’être capable de donner des contacts nature le plus possible aux communautés, par le récréotourisme, l’accès à des parcs ou aux berges des cours d’eau. On protège ce qu’on aime, et on aime ce que l’on connaît. Les gouvernements locaux doivent aussi mobiliser avec des événements publics, des consultations, des cafés citoyens. C’est là qu’on va avoir les germes de mobilisation qui vont être durables parce qu’on offre la possibilité aux gens de s’exprimer, de faire connaître des bons coups, puis d’embarquer avec vous.

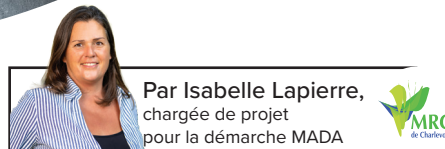
La MRC de Charlevoix est fière d’avoir été partenaire de cet événement initié par Région de biosphère de Charlevoix. Celui-ci contribuait directement à l’un des objectifs d’élaboration du Plan climat, soit la vulgarisation scientifique des changements climatiques à l’intention de la population. De plus, le Développement Social Intégré de Charlevoix (DSI) s’implique activement dans la transition socioécologique (TSE). Actif depuis la création du comité TSE en 2023, le DSI veille à intégrer les besoins des populations vulnérables au cœur de la transition.

**Les propos ont été édités
pour une meilleure compréhension.*





Nicole Bordeleau



Par Isabelle Lapierre,
chargée de projet
pour la démarche MADA

Un exemple inspirant d'implication citoyenne

Nicole Bordeleau est une bénévole inspirante qui, depuis 2021, consacre son énergie à renforcer les liens sociaux et à briser l'isolement des aînés dans Charlevoix. Active au sein du comité MADA de Saint-Urbain, du comité Éclaireurs de son village et du comité de pilotage de la démarche collective pour l'inclusion sociale des aînés (Université Laval – IVPSA), elle se distingue par son leadership et sa créativité.

Toujours partante pour initier ou soutenir un projet, Nicole imagine et réalise des activités intergénérationnelles de bricolage et de cuisine, anime le programme Dans la peau d'un aîné (FADOQ) dans les écoles, et mobilise d'autres aînés à s'impliquer activement dans leur milieu. Sa capacité à rallier les gens, à stimuler la participation et à faire rayonner la bienveillance transforme concrètement sa communauté.

Comme l'a souligné un organisme partenaire : « *On peut toujours compter sur Nicole; sa présence et sa constance font toute la différence pour assurer la réussite et la pérennité des activités.* »

Par son dynamisme et sa générosité, Nicole Bordeleau, en démontrant qu'un seul geste — multiplié par l'entraînement qu'elle suscite — peut véritablement changer une communauté.

Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté ?

N'attendez plus !

Visitez le site

jebenevole.ca

pour découvrir les opportunités de bénévolat proposées par les organismes de la région.

Les avantages :

- Rester actif
- Élargir son réseau social
- Faire une différence dans la vie des autres
- Acquérir de nouvelles compétences

[Jebenevole.ca](http://jebenevole.ca) est la plateforme provinciale de jumelage des Centres d'action bénévole et organismes sans but lucratif (OSBL) avec les bénévoles.



**S'impliquer
dans sa communauté,
que du bonheur
pour tous!**

Le repreneuriat, une voie prometteuse



Par Claudine Labrie,
conseillère en
développement économique



*Le repreneuriat permet
de donner un second
souffle à une entreprise
bien établie, conserver
des emplois et
maintenir des
services.*

Reprendre plutôt que partir de zéro

La situation démographique du Québec est bien connue depuis un certain temps déjà : notre population est vieillissante. Et qu'en est-il de nos entrepreneurs? Pour plusieurs, ils suivent la courbe et commencent à penser à leur retraite, l'âge moyen se situant autour de 50 ans. Mais ce n'est pas une raison pour mettre la clé sous la porte!

Pour devenir entrepreneur, il faut avoir l'aptitude de vivre avec un certain niveau d'incertitude. Le fait de bénéficier immédiatement d'un chiffre d'affaires, d'un carnet de clients et d'une équipe aguerrie ne sont que quelques avantages du repreneuriat qui peuvent venir amoindrir la nervosité engendrée par le démarrage d'un nouveau projet. Rien n'empêche d'y mettre sa couleur, au contraire.



Le repreneuriat collectif, une avenue porteuse

Vous êtes un groupe de personnes aux compétences complémentaires et avec une vision commune pour l'entreprise? Le repreneuriat collectif est peut-être pour vous! Cette forme de repreneuriat vous permet d'exploiter collectivement sous forme de coopérative ou d'organisme à but non lucratif une entreprise existante.

Et le cédant dans tout ça?

Il est souvent question de l'importance de bien se préparer pour reprendre les rênes d'une entreprise, mais il est tout aussi important de bien se préparer à les céder! Il ne faut pas négliger que la vente de votre entreprise aura certainement un côté émotif.

Si vous envisagez de vous retirer dans les prochaines années, vous devez vous poser certaines questions :

- Quelles sont les étapes à suivre?
- Quelle est la valeur réelle de mon entreprise?
- Est-ce que je peux cibler et approcher une personne près de moi, dans ma famille ou parmi mes employés, pour prendre la relève?

Il n'est jamais trop tôt pour préparer un plan de transfert. Celui-ci vous aidera à ne pas oublier de détails importants et à mieux vous préparer. Accompagné par un professionnel, vous pourrez établir un bilan de votre entreprise, discuter de vos intentions et de vos attentes envers le repreneur, sans oublier vos propres besoins et appréhensions.

NOTRE ÉQUIPE EST LÀ POUR BIEN VOUS ORIENTER DANS VOS DÉMARCHES :
sdle@mrccharlevoix.ca OU 418 435-2639, POSTE 6900.



Saviez-vous que...

La Table en transfert d'entreprises de Charlevoix est un regroupement de partenaires locaux qui accompagnent des promoteurs ayant des projets de repreneuriat dans la région de Charlevoix. Il s'agit des MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est, Repreneuriat Québec, Desjardins Entreprises, Services Québec, Microcrédit Charlevoix, Evol et la SADC de Charlevoix.

Quelques chiffres

Les entreprises transférées présentent un taux de **survie de 80 %** après 5 ans, comparativement à 57 % pour les entreprises nouvellement créées.

En 2022,
9 365 entreprises
ont changé de main au Québec.

Depuis 2021,
le nombre d'entreprises transférées
dépasse le nombre
d'entreprises créées.



Au courant des derniers mois, la MRC a soutenu monsieur Carl Guillemette du Centre du vélo P. N. Gariépy dans son projet d'acquisition.

Fonds disponibles à la MRC :

FONDS LOCAUX D'INVESTISSEMENT (FLI) – VOLET RELÈVE

Jusqu'à 25 000 \$ sous forme de prêt à l'individu pour l'achat d'actifs ou d'actions lors d'un transfert d'entreprise.

FONDS RELÈVE ENTREPRISE DE LA FQM

En partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), ce fonds sert à rembourser les frais encourus lors du processus de relève, tels la vérification diligente, la préparation de la convention de reprise d'entreprise ou les honoraires professionnels d'un spécialiste.

FONDS SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'ENTREPRISES

Contribution non remboursable pouvant atteindre jusqu'à 5 000 \$ pour permettre aux entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées dans des champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs, dont la relève et le transfert d'entreprise.



Le mystère des couleurs d'automne



Par Jérôme Fournier,
ingénieur forestier



À l'automne, Charlevoix change de couleur pour le plaisir des yeux de ses citoyens et des visiteurs. À ce moment, difficile de deviner si la nature se déguise pour l'Halloween ou se camoufle pour la chasse. Chose certaine, ce processus naturel spectaculaire engendre annuellement un momentum particulier dans notre région en modifiant le paysage dans son ensemble.



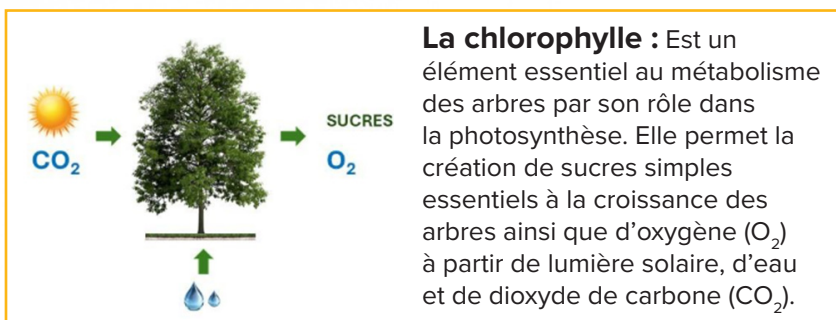
Durant la période de croissance des végétaux, une feuille est principalement verte en raison de la présence dominante de chlorophylle dans ses cellules. À ce moment, le vert domine et masque fortement la couleur des autres pigments qui pourraient être présents dans une feuille.



À l'automne, en raison d'un processus principalement enclenché par la diminution de la durée du jour (photopériode), la proportion de chlorophylle dans les feuilles commence à décroître. C'est alors que d'autres pigments présents dans les cellules, les caroténoïdes associés aux teintes jaune et orange, commencent à être davantage visibles. Ces pigments sont les mêmes qui sont responsables de la couleur caractéristique des carottes, du jaune d'œuf et des bananes.



Pour leur part, les couleurs rouge ou pourpre proviennent d'une famille de pigments appelée les anthocyanes. Contrairement aux caroténoïdes, ces pigments sont généralement absents ou en présence marginale dans la feuille au cours de la période de croissance. Leur apparition à l'automne peut notamment être influencée par l'accumulation de sucres simples dans les feuilles.



La chute des feuilles

Les arbres se préparent également à l'hiver en formant un bouchon à la base des pétioles (les tiges des feuilles) pour interrompre le flux de sève. Cette réaction, mène à la chute éventuelle des feuilles, ce qui permet de prévenir la perte d'eau et réduire les dommages dus au gel. L'objectif de cette réaction peut être comparé une forme d'hibernation ou de dormance pour les arbres.

« Charlevoix se distingue par la grandeur et la diversité de ses paysages, ce qui confère au phénomène une dimension encore plus spectaculaire, en permettant une observation à grande échelle. »

Gestion des matières résiduelles



Par Isabelle Tremblay,
coordonnatrice
en environnement



La MRC de Charlevoix a remporté la plus haute distinction des prix GoRecycle 2025 : la catégorie Excellence. Ce prix souligne les meilleures contributions à la récupération des appareils réfrigérants et de climatisation, dont le mauvais traitement représente un risque important pour l'environnement. Cette distinction témoigne des efforts continus de la MRC en faveur d'un avenir plus durable. Par son implication dans la récupération des appareils réfrigérants et de climatisation, la MRC a permis de valoriser plus de 41 672 kg de matières et d'éviter l'émission de 550 tonnes de gaz à effet de serre.

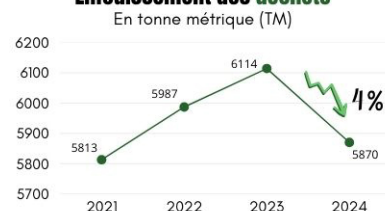


Isabelle Tremblay, Marilyn Fraser, Luc Gauthier et Michel Tremblay

Défis et progrès, où en sommes-nous?

En 2023, les inondations ont fortement touché plusieurs familles de la MRC de Charlevoix, entraînant une hausse importante des matières résiduelles. Cette situation exceptionnelle a provoqué une augmentation notable des volumes de déchets enfouis, de matières recyclées et des dépôts à l'écocentre de Saint-Urbain. En 2024, la tendance s'oriente vers une amélioration : malgré une croissance démographique soutenue, le volume de déchets enfouis diminue. Le recyclage, quant à lui, progresse par rapport à 2022. Toutefois, la valorisation des matières organiques accuse un recul, soulignant la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer cette filière essentielle.

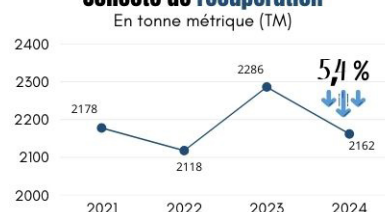
Enfouissement des déchets



Matières compostables



Collecte de récupération



Valorisation dans les écocentres



Collecte de RÉSIDUS VERTS SUR RÉSERVATION!



RÉSIDUS VERTS – Durant la semaine du 27 octobre 2025

Vous devez réserver d'ici le 22 octobre, 16 h.

Vous devez remplir le formulaire en ligne <https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/gestion-des-matieres-residuelles/collectes/collecte-des-residus-verts/> ou communiquer avec nous au 418 435-2639, poste 6012 ou à gmr@mrccharlevoix.ca.

Attention : Les sacs de plastique sont refusés.

Les sacs en papiers, boîte en carton, poubelle d'aluminium et bac bruns seront ramassés.



Contenant réutilisable



En tout temps, vous pouvez mettre les résidus verts dans le bac brun!



Coût de traitement par tonne : Matières recyclables : 0 \$/TM
Matières organiques : 110 \$/TM | Ordures ménagères : 175 \$/TM

Écocentre de Saint-Urbain

7, rue du Parc industriel, Saint-Urbain

Mi-novembre à mars

Jeudi, vendredi et samedi
9 h à 16 h 45

Écocentre de L'Isle-aux-Coudres

14, chemin Pedneault
Isle-aux-Coudres

Mi-novembre à mars

Fermé

Écoboutique de Saint-Urbain

7, rue du Parc industriel, Saint-Urbain

Novembre à mars

Samedi
10 h à 12 h / 12 h 30 à 15 h 30

TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SE RETROUVENT SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/gestion-des-matieres-residuelles/>



Photo Arië Photographie



Notre vision

Collectivité inclusive, créative,
dynamique et entrepreneuriale

Ouverte à la diversité

Un vecteur du développement durable de son territoire



Sous la direction de
Myriam Gauthier,
conseillère en
communication
et en administration
à la MRC de
Charlevoix

Siège social

4, place de l'Église
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1T2
Téléphone : 418 435-2639
Télécopieur : 418 435-2666
Courriel : mrc@mrccharlevoix.ca

Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)

6, rue Saint-Jean-Baptiste, local 102
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1L7
Téléphone : 418 435-2639
Télécopieur : 418 435-0126
Courriel : sdle@mrccharlevoix.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux!



AGENCE
LaTypo.
CRÉATIVE

Production Latypo, filiale des Éditions Nordiques